

Le Girollois

BULLETIN MUNICIPAL
N° 23

Janvier 2017



Le mot du maire



Nous voici à l'aube d'une nouvelle année et le moment est venu pour le conseil municipal et moi-même de vous souhaiter à Toutes et à Tous une bonne et heureuse année 2017. Qu'elle vous apporte la réussite dans vos activités professionnelles, scolaires pour les plus jeunes, et à tous la santé.

Pour l'année qui vient de s'achever, l'heure est au bilan:

La réfection de la toiture de l'église est terminée depuis 1 an et demi, le règlement des travaux s'est effectué en 2015 et le paiement des subventions en 2015 et 2016. Ces dernières sont maintenant toutes versées, ce qui permet d'établir le bilan définitif de l'opération :

<i>Coût total</i>	<i>137962 € HT</i>	<i>165533 € TTC</i>
-------------------	--------------------	---------------------

Détail des subventions perçues :

<i>Réserve parlementaire (Député)</i>	<i>7779 €</i>
---------------------------------------	---------------

<i>Conseil Départemental</i>	<i>40596 €</i>
------------------------------	----------------

<i>DETR (Etat)</i>	<i>41599 €</i>
--------------------	----------------

<i>Région</i>	<i>15000 €</i>
---------------	----------------

<i>Solde du contrat de Canton</i>	<i><u>5396 €</u></i>
-----------------------------------	----------------------

<i>Soit un total de</i>	<i>110370 €</i>	<i>(80%)</i>
-------------------------	-----------------	--------------

<i>Reste à charge pour la commune</i>	<i>24663 € HT</i>
---------------------------------------	-------------------

<i>TVA payée</i>	<i>27571 €</i>	<i>TVA récupérée en (2017)</i>	<i>22613 €</i>
------------------	----------------	--------------------------------	----------------

Coût sur fonds propres de la commune 29621 € (sans emprunt)

Toiture Eglise St Didier rénovée



En 2016, plusieurs chantiers ont été réalisés.

- 1) Toiture de la grange communale. Nous avons constaté en novembre 2015 une brusque dégradation de la toiture côté Nord (glissement du lattage et des tuiles), ce qui nous a contraints à agir rapidement. Ces travaux ont été réalisés en avril 2016



- 2) Travaux de mise en accessibilité : Prévus en 2016, ces travaux seront réalisés en 2017. Les subventions nous sont maintenant attribuées : DETR 30% : SIPL (Soutien à l'Investissement Public Local) : 50%
- 3) Travaux sur le petit patrimoine. En collaboration avec le Greta et dans le cadre de formations dispensées par cet organisme, les réfections du captage de la source Chemin rural de Tharot (au-dessus de la salle communale).et du lavoir de la Fontaine des Forges se sont terminées en juin 2016. La commune a fourni les

matériaux, le reste étant pris en charge par l'organisme formateur (main d'œuvre, outillage, repas...).



4) Création de la route forestière (chemin blanc) : Voir article pages suivantes

En 2017, plusieurs chantiers sont prévus.

Modernisation et mise aux normes de l'installation électrique de la salle des fêtes.

Sécurisation routière route de Sermizelles.

Installation du relais de téléphonie mobile:

Dans le cadre de la loi sur la croissance, l'activité, et l'égalité des chances économiques (Loi Macron) et après une rencontre avec Mr Macron, au ministère de l'économie et des finances la commune de Girolles a été retenue pour intégrer ce programme "résorption zones blanches" L'installation du pylône se fera au cours du premier semestre 2017 et la mise en service commercial dans les 6 mois suivant cette installation

ETAT CIVIL : En 2016, nous n'avons enregistré aucune naissance, ni aucun mariage.

Nous avons malheureusement à déplorer les décès de Mme Berthe Minard, de Mme Suzanne Bounon, de Mr Etienne Delaporte, résident secondaire, ainsi que celui de Mr Georges Debost de la Bourguignonne, sise à Tharot mais sur la commune de Girolles. Et en ce début d'année celui de Mr Marcel Destrieux, longtemps habitant de Girolles.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Secrétariat de mairie : le mercredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
le vendredi de 9 h 30 à 12 h

Secrétariat du S.I.A.E.P. Girolles Tharot : le vendredi de 14 h à 16 h 30.

Location de la salle des fêtes : (le week-end, sans hébergement)

Les tarifs : 90 € pour les habitants de Girolles

150 € pour les personnes extérieures.

Un chèque de caution de 150 €, à l'ordre du Trésor Public, est demandé le jour de la réservation, ainsi qu'une attestation d'assurance multi-garantie vie privée.

Vous pouvez réserver auprès de Mme De Rycke Marie-Annick, 8 rue Saint-Fiacre, tél. 03.86.32.46.49.

Le logement communal est reloué depuis le mois de juillet 2016. Les nouveaux locataires sont Mme et Mr Pereira

Recensement

L'année 2017 est pour Girolles l'année du recensement (tous les 5 ans). L'agent recenseur pour Girolles est Mme Christelle Delaforterie. Je vous demande de lui accorder le meilleur accueil. La période de recensement va du 19/01/2017 au 19/02/2017. Le but de cette enquête n'est pas de vous "espionner" comme cela a été dit, mais d'apporter des informations à l'INSEE avec entre autre une incidence sur les budgets des communes.

Vous pouvez, et c'est même conseillé pour ceux qui le peuvent, vous faire recenser par internet en remplissant vous-même vos données. L'agent recenseur vous donnera les codes d'accès au site

Produits phytosanitaires

Comme vous le savez, la commune est engagée dans la démarche "0 produits phyto" et c'est une obligation légale. Ce n'est pas encore le cas pour les particuliers.

C'est pourquoi je vous demande à tous de ne plus utiliser ces produits sur les voies communales, même devant chez vous, ainsi que sur les parcelles communales.

.A titre d'exemple, en 2016, un traitement a été fait dans les caniveaux d'eaux pluviales et autour d'un puits Rue d'Aubiers. Ceci est totalement interdit : 3 raisons à cela :

Vous êtes sur une parcelle communale

Vous êtes à moins de 10 mètres d'un point d'eau (Pour le puits)

Vous êtes à moins de 5 mètres d'un point d'écoulement d'eaux pluviales.(pour le caniveau)

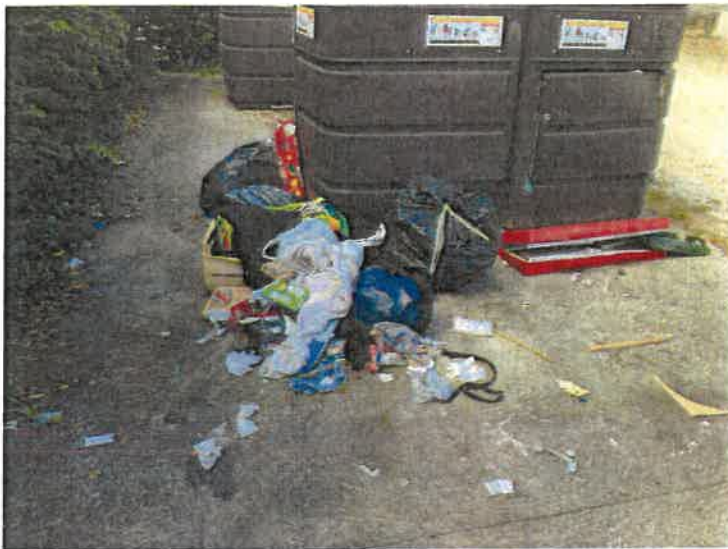
Aucune tolérance ne sera admise car il en va des finances de la commune. En effet si cela devait se reproduire, c'est la commune qui est amendable, d'autant que nous sommes déjà sous le coup d'un avertissement de la part de services de la préfecture et de la police de l'eau pour les mêmes motifs

PAV (point d'apport volontaire) :

Une surveillance est mise en place sur le point d'apport volontaire car il fait régulièrement l'objet de dépôts sauvages d'encombrants (il y a une déchèterie pour cela), de dépôts d'ordures ménagères (il y a les poubelles rouges pour cela ou les sacs disponibles à la Communauté de Communes).

*Pour rappel les déchets recyclables qui vont dans le container du PAV vont aussi dans les bacs bleus ou jaunes disponibles gratuitement auprès de la Communauté de Communes. **Ce container disparaîtra courant 2017.** Il ne restera que le conteneur à verre, seul déchet qui ne soit pas recyclable depuis chez vous.*

Les personnes n'ayant pas de véhicule peuvent s'adresser en mairie.



Evolution du tri des déchets ménagers

Les nouvelles consignes de tri des emballages ménagers sont entrées en vigueur le 15 juin 2016. A présent, tous les emballages en plastique peuvent être recyclés.

Même si tous les papiers et tous les emballages en carton, aluminium, acier ou plastique sont regroupés dans la même poubelle, ils seront triés pour être recyclés séparément. Il faut donc séparer chaque matière :

- Ne pas remettre les alvéoles en plastique à l'intérieur d'une boîte de biscuits en carton,
- Ne pas bourrer une boîte carton Kinder avec les emballages plastiques des friandises,
- Toujours enlever le film plastique qui emballe les revues,
- Il est préférable de séparer le film qui ferme une barquette de la barquette elle-même.

On peut cependant laisser les agrafes sur les magazines, le ruban adhésif sur les emballages, les étiquettes sur les films.

Les barquettes en polystyrène se recyclent également.

La vaisselle jetable (en plastique ou en carton) peut être recyclée à condition qu'elle soit vide et propre : pas de sauce ketchup ou autre.

Tous les emballages doivent être bien vidés. Aucune machine, aucun humain n'ira chercher le film au fond d'une boîte en carton, ni vider une boîte de conserve, ni vider une bouteille d'eau ou de jus de fruits. On ne peut pas savoir si cet emballage n'a pas servi de poubelle pour y entasser du verre cassé, des aiguilles, des liquides toxiques...

Ne pas mettre au recyclage :

- Les morceaux de papier de taille inférieure à celle d'un post-it,
- Les nappes en papier,
- Le papier réduit en lanières avec un destructeur de documents (lanières trop fines sur la chaîne de tri).
- La vaisselle en verre ou en porcelaine,
- Les pots de fleurs en plastique ou en terre cuite ne sont pas des emballages ménagers.

A la déchetterie d'ETAULES, vous trouverez différentes beines à votre disposition :

- Deux colonnes pour les huiles de friture et les huiles de vidange,
- Une beine à gravats où vous pourrez jeter votre vaisselle cassée, vos pots en terre cuite, vos vitres,
- Une beine pour les gros cartons qui ne rentrent pas dans votre poubelle,
- Une beine pour le bois (et les cageots),
- Une beine « tout venant »
- Une beine pour les déchets verts (sans sacs plastiques ni pots de fleurs), ils seront transformés en terreau, c'est plus écologique que de les brûler.
- 3 colonnes pour les vêtements propres, sacs et chaussures (liées par paires) rassemblés dans des sacs en plastique,
- Vous pourrez également déposer batteries, boîtes de peinture, petit et gros électroménager...

Votre déchetterie est ouverte du lundi au samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (18 h 30 du 1^{er} avril au 30 septembre). Elle est fermée le dimanche et les jours fériés.

Hier Girolles : les lavoirs et les auges



Salle des fêtes (septembre 1992)

« Le Lavoir des Grivaux dit de Pomblain, nom du châtelain et maire qui en fut le maître d'œuvre. Le devis descriptif des archives communales indique que l'architecte en est Edme Tircuit, signataire dudit devis arrêté à la somme de 8727,70 francs en février 1826. La commune dispose à cette époque de 458 ha de bois et la vente de coupes permet la réalisation du projet. Le lavoir est construit avec des moellons des meilleures carrières de pays, (Champrotard, Thizy) ; les tuiles et conduits proviennent des fourneaux d'Avallon, le fer provient des forges de Châtillon. Le portail s'ouvre sur une belle salle longue de 11 m sur 7,70 m dont le plafond à la française est à 4,80m. Un bassin à hauteur d'appui long de 6 m et large de 2.3 m, n'est plus alimenté par la fontaine tarie qui recevait jadis l'eau de 3 sources ». (Sources : l'architecture des lavoirs de l'Avallonnais par Bernard Léger).

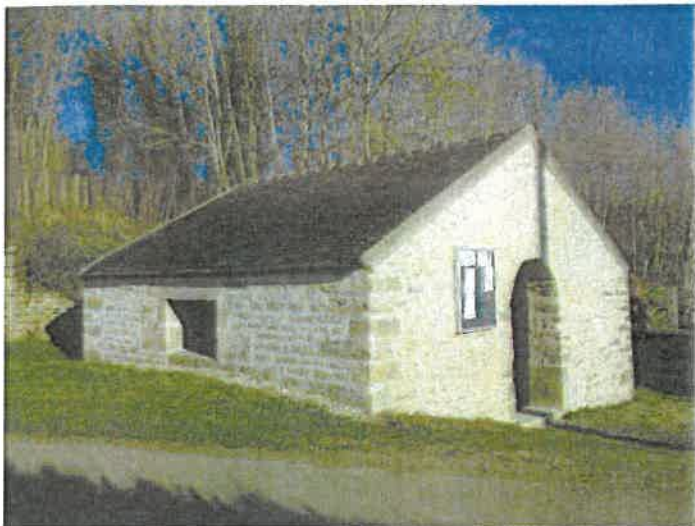
L'inauguration de la salle des fêtes a eu lieu le 21 avril 1984. Quelques éléments du bassin sont visibles à l'extérieur.



Captage situé au-dessus de la salle des fêtes restauré dans le cadre d'un stage de formation en 2016.

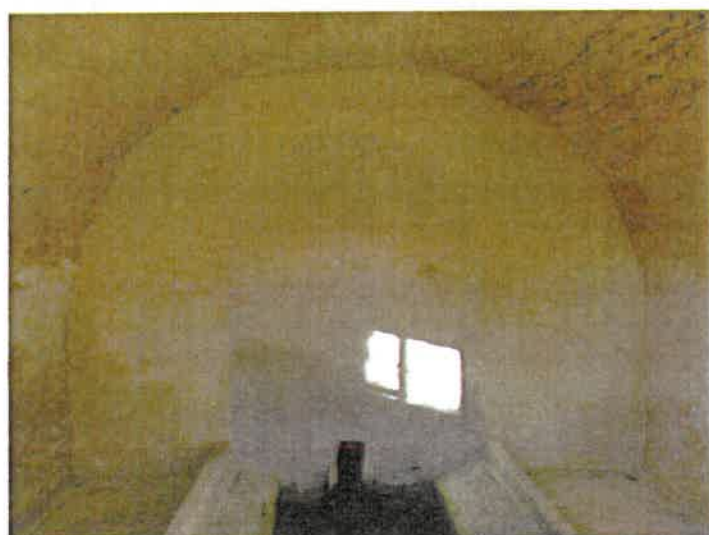


Vue de l'entrée du bassin avant transformation en salle des fêtes.



Fontaine Chopard qui alimente le lavoir

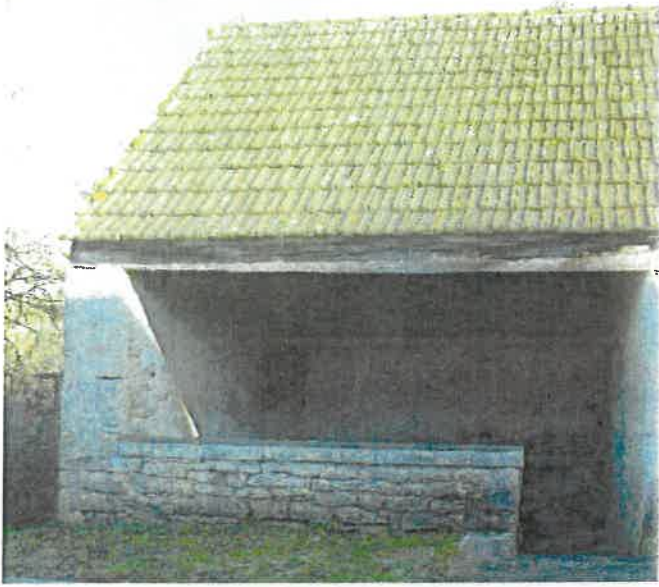
« Le lavoir de la fontaine des forges est alimenté par la Fontaine Chopard. Fontaine et lavoir sont en pierres sèches et voutées. La clef de voûte de la fontaine porte une date : 1748. Le lavoir construit postérieurement, vraisemblablement dans le dernier quart du XVIIIème siècle, est pratiquement accolé à la fontaine. Cette proximité gênante puisqu'elle a nécessité l'ouverture d'un accès latéral à la fontaine peut s'expliquer par l'exiguïté du terrain communal où se situe l'ensemble. Ce petit lavoir était couvert en laves jusqu'en 1982 (acceptation du devis pour réfection le 6 juillet 1982 par le CM). Avec la construction du lavoir, il a fallu procéder à un collectage de sources afin d'augmenter le débit de la fontaine dont le trop-plein se déverse dans le lavoir. Une galerie de plus de 20 m de long et de la hauteur d'un homme fut creusée sous la colline. Les parois sont en pierre et la voûte en brique. L'eau s'accumule d'abord dans deux réservoirs rectangulaires avant de gagner la fontaine par des rigoles aménagées dans le sol». (Sources : l'architecture des lavoirs de l'Avallonnais par Bernard Léger)



Intérieur du lavoir de la fontaine des Forges rénové en 2016 par un stage.



Rigoles aménagées dans le sol.



Ruelle Saint Fiacre : lavoir de la fontaine Cointet.



GIROLLES

Réfection du Chemin Blanc avec création d'une place de retournement

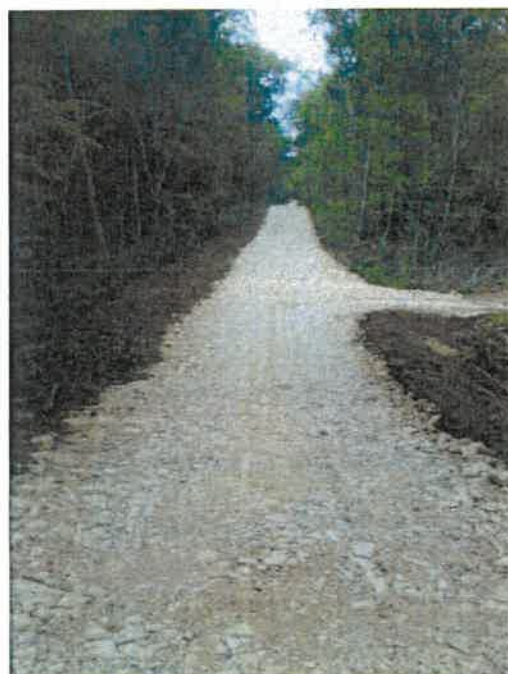


Par délibérations des 20 mai 2015 et du 15 septembre 2015, le conseil municipal a accepté le programme de travaux 2015, présenté par l'Office National des Forêts, outre les travaux d'entretien sylvicoles, prévoit la création d'une route empierrée et une place de retournement.

Cette nouvelle route forestière d'une longueur totale de 750 m, se trouve sur l'emplacement de la sommière du Chemin blanc, avec un départ de la route du Fay et se termine par une place de retournement à l'extrémité de la parcelle 33.

Ces importants travaux d'infrastructure sont une amélioration du patrimoine forestier communal pour les futures générations. Ils sont destinés à compléter la desserte de la forêt et à favoriser l'accès de celle-ci aux engins forestiers tant pour l'entretien que pour les futures coupes.

Ces travaux dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à l'ONF, ont été réalisés par la société BERGER Frères d'Avallon, et sont maintenant terminés. La dépense totale s'élève à 23 884 € HT. Elle est subventionnée à hauteur de 50 % du coût hors taxes réalisé, par l'attribution d'une aide du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (**FEADER**) et de l'Etat, au titre du programme de développement rural de Bourgogne pour les "*investissements dans les dessertes forestières et voies stratégiques d'accès aux massifs forestiers*"; l'autofinancement du reste de cette dépense est assurée par le produit de ventes antérieures.



THEATRE DES GRIVAUX



**CAUCHEMAR A LA
CAMPAGNE**

**UN MINET POUR
TROIS SOURIS**

Encore quelques répétitions et ce sera l'heure du spectacle, vous espérant encore nombreux cette nouvelle saison. Cette année, nous accueillons Martine et le retour de Julien, nous les en remercions. Ceci nous permet de diversifier notre répertoire.

Nous vous proposons 3 pièces interprétées par les adultes :
CETTE SACRE JOSEPHINE
UN MINET POUR TROIS SOURIS
CAUCHEMAR A LA CAMPAGNE



**CETTE SACRE
JOSEPHINE**

Par nos jeunes de la troupe : Maxence et Mathéo :
CHEZ LE DENTISTE

Nous espérons vous faire passer un agréable moment.
Toute la troupe vous présente ses meilleurs vœux 2017.



CHEZ LE DENTISTE

REPRESENTATIONS
GIROLLES

Samedi 11 et 18 février 2017 à 20h30

Dimanche 12 et 19 février à 14h30

CUSSY LES FORGES

Samedi 11 mars 2017 à 20h30

Réservation chez Jeannot BALDE

Au 03 86 33 59 44

Ou theatregrivaux@aol.com



Arbre de Noël



Le Noël de la commune s'est déroulé le Samedi 17 Décembre 2016 dans une ambiance chaleureuse.

En effet, un spectacle présenté par la troupe du théâtre des Grivaux a animé cet après-midi en attendant le passage du Père Noël qui a déposé au pied du sapin cadeaux et chocolats.

Pour finir cette soirée tout le monde a pu se retrouver autour d'un goûter.

Les enfants étaient ravis et lui disent à l'année prochaine...

Repas des anciens 2016

Le dimanche 18 décembre les personnes de plus de 70 ans ont été conviées par la commune pour partager un repas.

Pour mémoire ce repas est ouvert à tous les girollois de moins de 70 ans moyennant une participation financière.

Pour ceux qui le souhaitent, un colis a été proposé en lieu et place du repas.



Ce jour fut aussi l'occasion de dire au revoir à la doyenne de Girolles, Mme Paulette Bernabeu. Elle quitte Girolles afin de se rapprocher de ses enfants.



S.I.A.E.P. Girolles Tharot
Mairie – 9 rue Basse
89200 GIROLLES

Courriel : siaep-girolles.tharot@orange.fr

Le secrétariat du SIAEP se tient à la mairie de **GIROLLES** chaque vendredi de 14 heures à 16 heures 30 (tél. 03.86.33.59.22).

Plan d'actions visant à réduire le taux de nitrates à la source Saint-Fiacre :

Après deux réunions avec les agriculteurs travaillant sur les Bassins d'Alimentation de Captage d'Annay la Côte/Annéot et de Girolles/Tharot, l'animatrice du Contrat Global Cure Yonne a rencontré individuellement les exploitants agricoles. Elle leur a présenté les Mesures Agro Environnementales dont ils peuvent bénéficier en contrepartie d'une réduction des produits phytosanitaires, de la remise en herbe pendant 5 ans, de la conversion en agriculture biologique... Elle répondra à un appel à projets de la DRAAF fin janvier 2017.

Etude Diagnostic de notre réseau d'eau potable :

Cette étude, financée à 50 % par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, a été lancée le 6 décembre 2016. Elle a pour but de :

- Aboutir à une connaissance parfaite du réseau et des ouvrages avec des plans à jour et exploitables,
- Diagnostiquer les ouvrages de captage, traitement et stockage,
- Permettre au Syndicat de maintenir un rendement supérieur à 70 %,
- Aboutir à un programme pluriannuel des travaux à réaliser pour une gestion optimisée du service d'eau.
- Etablir un schéma de distribution d'eau potable déterminant les zones desservies par le réseau de distribution.

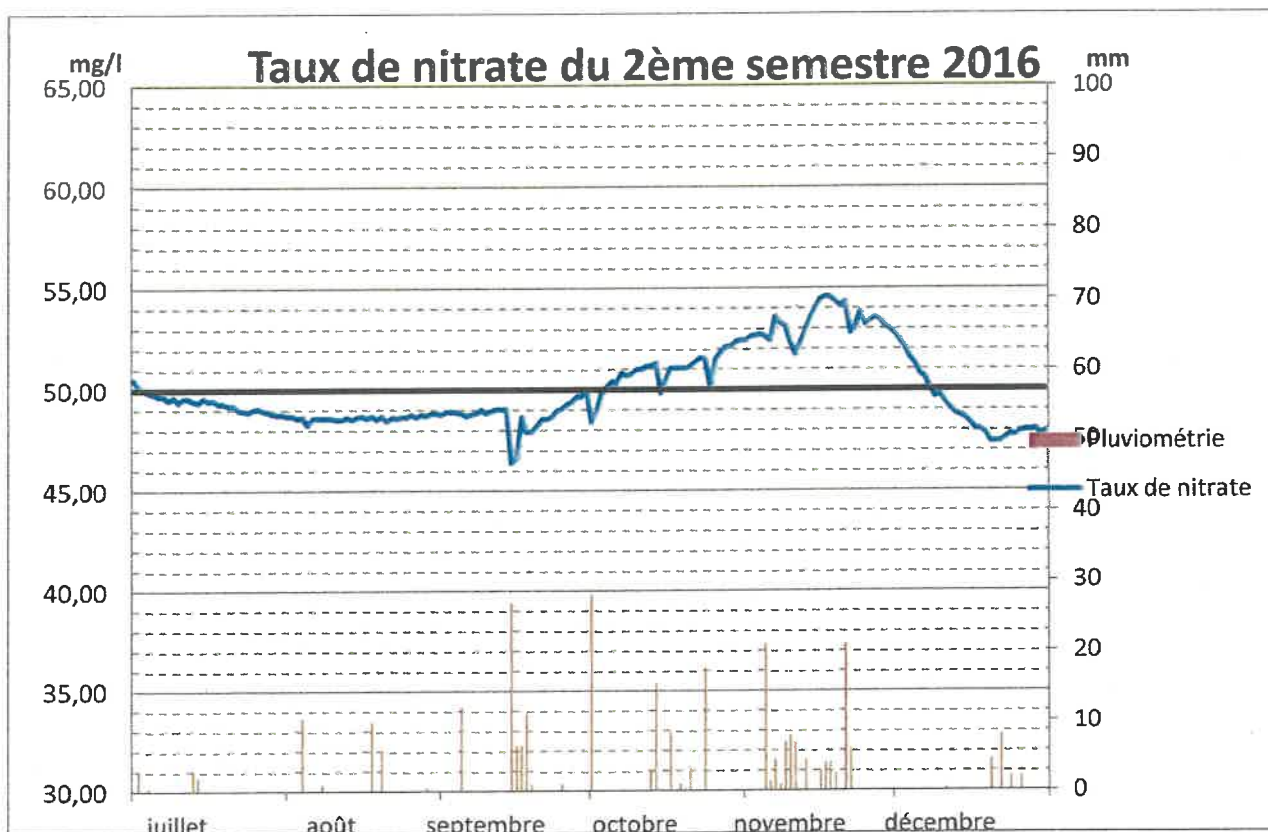
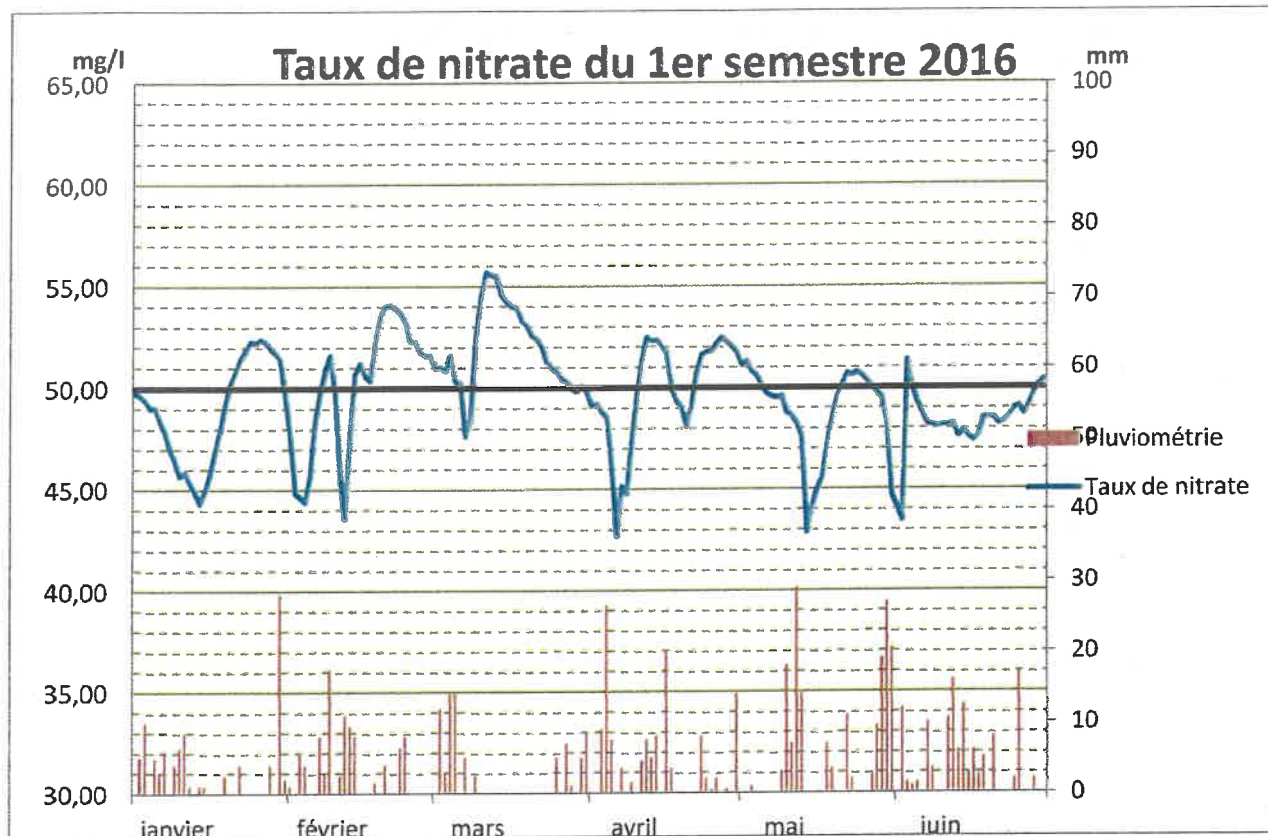
Le fait de nous être engagés dans cette étude nous a permis d'obtenir deux subventions de 40 % de la part de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour :

- la mise en place d'un nouvel asservissement du réservoir afin d'optimiser le mélange entre l'eau de la source Saint Fiacre et celle de Blannay.
- La pose d'un compteur de secteur nous permettant de surveiller la consommation de Girolles séparément de celle de Tharot. Ainsi la fuite détectée sur Girolles le 28 novembre a été réparée rue Bouchardat le 6 décembre 2016. Merci d'avoir massivement contrôlé vos compteurs lors de cette recherche de fuite.

Pour ce qui est de la fuite sur la conduite d'achat d'eau de Blannay entre Valloux et le château d'eau, un secteur a été isolé juste avant le château d'eau, mais pas de fuite importante trouvée. Le compteur de la ferme alimentée par cette conduite a été changé, deux fuites ont été réparées à Valloux les 22 et 24 décembre 2016. Ce tronçon

de canalisation est en mauvais état car il se trouve dans de la glaise. Le compteur de vente a été changé également. Les recherches sont toujours en cours.

En dehors de la reprise du pompage sur Blannay entre le 22/11 et le 19/12/2016 afin d'effectuer la désinfection du réservoir et compenser le taux de nitrates à la source supérieur à 50 mg/l, nous ne sommes plus alimentés que par la source Saint Fiacre depuis le 07/07/2016. Grâce à la forte pluviométrie du printemps 2016, la source suffit à nos besoins.



Chaque grosse pluie du printemps a dilué les nitrates de la source, mais également lessivé les sols, ce qui explique les baisses et les remontées du taux de nitrates. Ensuite, durant l'été sec, le taux s'est maintenu à 49 mg/l. Ensuite les pluies de l'automne ont fait remonter le taux jusqu'à 54,56 mg/l le 18 novembre. La sécheresse de décembre (17 mm de pluie) a fait redescendre le taux de nitrates à la source.

Les coordonnées des élus à contacter d'urgence, si vous constatez une fuite sur le réseau d'alimentation en eau potable avant votre compteur, sont :

- . Marie-Annick DE RYCKE, présidente, 8 rue Saint-Fiacre à GIROLLES, 03.86.32.46.49
- . Michel GUYOT, vice-président, 2, ruelle Charton à GIROLLES, tél. 03.86.32.47.66
- . Louis VIGOUREUX, vice-président, 11, Grande Rue à THAROT, tél. 03.86.34.47.35.

Vous pouvez également signaler sur notre messagerie toute consommation d'eau importante (remplissage de grande piscine par exemple), ainsi que toute réparation de grosse fuite après compteur dans le mois suivant la réparation.

Pour finir, je vous rappelle que l'entretien de la commune se fait désormais sans produits phytosanitaires. Les produits épandus finissant inmanquablement par se retrouver dans une source ou un ruisseau, vous pouvez, vous aussi, participer à la préservation de la ressource en eau en faisant de même. C'est même obligatoire pour les habitants situés dans le périmètre rapproché de protection de la source Saint-Fiacre.

La Présidente, Marie-Annick De Rycke

Comité des Fêtes de Girolles

MANIFESTATIONS DE L'ANNEE 2016 :

Le 9 janvier 2016 : GALETTE des ROIS et ASSEMBLEE.GENERALE

Le 29 mai 2016 :

Pour cause de prévisions météo alarmantes, nous avons décidé de reporter notre VIDE-GRENIERS au 18 septembre. Il a également été annulé à cause d'une pluie persistante.

Le 12 juin 2016 : RANDONNEE avec PIQUE-NIQUE

Le programme était alléchant : partir des rives du Cousin pour rejoindre le centre-ville d'Avallon par les sentiers qui sillonnent les jardins terrasses, visiter la ville par le « circuit de la grenouille » et retourner pique-niquer au bord du Cousin. Sept personnes ont bravé la pluie, écourté le circuit et pique-niqué dans la cuisine de la salle des fêtes de Girolles... Nous nous sommes promis de remettre cette sortie au programme, sous le soleil !

Le 23 juillet 2016 : SPECTACLE de SAINT FARGEAU

Par un bel après-midi d'été, 19 adultes et 4 enfants se sont rendus à Saint Fargeau pour assister au spectacle historique.

Après un pique-nique sous les halles, au pied du château, grands et petits ont visité les alentours du château et les communs avant d'assister au spectacle.

Plus de 600 acteurs et 60 cavaliers ont fait revivre les hauts lieux de la vie du château au cours des 10 derniers siècles. Le beau temps était de la partie et toutes et tous conservent un très bon souvenir de cette sortie.

Le 3 décembre 2016 : Participation au TELETHON

Cette année, l'évènement était organisé par le Comité d'Animation Vassy Etaules, avec le programme habituel : vente d'articles Téléthon, marche de 8 km l'après-midi et 65 repas le soir où 18 Girollois se sont retrouvés.

Le Comité des Fêtes de Girolles a reversé 104,11 € à l'A.F.M. Téléthon au nom des Girollois (ventes et marche). Les Comités des Fêtes des 4 communes d'Annéot, Lucy le Bois, Girolles et Vassy Etaules ont reversé 1.122,78 €, dont un don de 30 € à l'A.F.M. Téléthon. (C'est le comité organisateur qui reverse le bénéfice de l'ensemble des repas à l'A.F.M. Téléthon).

Merci à tous les généreux donateurs et rendez-vous pour le TELETHON 2017, qui aura lieu à ANNEOT.

Tous les mardis : PROMENADE GIROLLOISE

Tous les jeudis après-midi : TENNIS DE TABLE

COMITE des FETES de GIROLLES

PROGRAMME 2017 :

Dimanche 28 mai 2017 : VIDE-GRENIERS

De 7 h à 19 h, uniquement place des Tilleuls et rue du Château.

Dimanche 25 juin 2016 : RANDONNEE avec pique-nique

Des rives du Cousin au centre-ville d'Avallon par les jardins terrasses, visite d'Avallon et retour, en espérant que le soleil soit de la partie.

PROMENADES GIROLLOISES :

Attention, changement de jour : Désormais tous les lundis :

Rendez-vous à 14 heures d'octobre à avril - à 9 heures de mai à septembre, devant la mairie de Girolles, pour 1 h 30 à 2 heures de marche sur les chemins aux alentours de la commune, sans inscription préalable.

Tous les lundis, mardis, mercredis et vendredis :

Rendez-vous à l'auge ronde à 9 h pour 30 à 45 mn de marche.

Contact : Adèle Bernard (03.86.33.53.09).

TENNIS de TABLE :

Tous les jeudis : à 14 heures 30, à la salle des fêtes

Contact : Christian Guérard (03.86.33.59.49).

Les promenades et randonnées sont gratuites.

Cotisation 2 € uniquement pour les membres actifs pour une question d'assurance.

Les membres actifs du Comité des Fêtes de Girolles :

Juan-José Balde, Christian Bruneau, Marie-Annick De Rycke, Valérie Faye, Jacques Forey, Christian Guérard, Marie-Luce Guyot, Sandrine Loiseau, Bernard Massol, Marie-Laure Pereira

La Présidente, Marie-Annick DE RYCKE

Actualités du club canin

Depuis 14 ans, ce sont près de 700 chiens qui ont pris la direction de Girolles pour des cours d'éducation.

Aujourd'hui, l'équipe de moniteurs encadrant les cours d'éducation le samedi après midi se compose de 12 personnes.

Chaque samedi, ce sont une vingtaine de maîtres désireux de vivre en harmonie avec leur compagnon à quatre pattes qui se donnent rendez vous sur le terrain du club.

Les disciplines pratiquées

Nous disposons de 3 sections au sein du club :

- L'éducation qui s'adresse aux personnes souhaitant donner l'éducation de base à leur chien pour obtenir une vie de famille agréable.

- L'obéissance sportive qui est une discipline consistant à obtenir, uniquement à la voix, l'exécution d'exercices complexes par son chien.

Le club est performant dans cette discipline puisque l'un de nos membres est champion de France 2014, vice champion de France 2012 et 2013 et qu'il a participé à 4 championnats du monde.

- L'agility est la discipline la plus pratiquée au club. Elle consiste à faire exécuter un parcours d'obstacles à son chien dans un minimum de temps avec un minimum de fautes. Nous avons 25 licenciés dans cette section. Le club est également performant dans cette discipline puisqu'il est représenté tous les ans sur les finales nationales, qu'il a remporté le titre de vice champion de France 2014 et qu'il détient de nombreux titres régionaux et inter-régionaux. Forts de cette expérience, nos compétiteurs vont maintenant concourir à l'étranger.



Projets 2017

En juillet 2017, nous organiserons une semaine d'agility : 3 jours de séminaires suivis de 3 jours de compétition. 11 juges départageront 1 100 concurrents venus de 2 continents et de plus de 20 pays.

La qualité des juges invités, le nombre et la qualité des compétiteurs (les meilleurs européens dont plus de 20 champions du monde) et l'ampleur de l'organisation feront de notre compétition la plus grande de France et d'Europe continentale.

Contact :

Fabrice Laligant

06 60 28 99 04





Jeunes lycéens étrangers Allemands, Mexicains, Slovaques, cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Paul, jeune allemand résidant au cœur de l'Allemagne, a 15 ans. Il souhaite venir en France pour une année scolaire à partir de Septembre 2017. Il aime faire du sport et du piano, regarder des films et courir. Il étudie le français depuis 4 ans et rêve de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait les bras ouverts.

Ignacio, jeune mexicain de 15 ans, a de nombreux hobbies : Il pratique le basketball, adore le théâtre, visite des musées, voyage, cuisine et fait du camping. Il souhaite venir en France pour une année scolaire à partir de Septembre 2017. Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Simona, jeune slovaque de 17 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour une année scolaire à partir de Septembre 2017. Elle aime cuisiner, faire du sport, lire, et regarder des films. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !



Renseignements :

Christine CAILLEUX-GIRAUD - 09.50.32.01.99
christine.cei@laposte.net

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Magali Guinet - 02.99.46.10.32
magali@cei4vents.com